

Conseil Municipal du 06/07/2022

Liste des délibérations

Réforme des règles de publicité à compter du 01 juillet 2022

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 publiée au journal officiel, supprime le compte rendu des séances du conseil municipal.

Il est remplacé par la création d'une liste des délibérations examinées par le conseil municipal conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT.

Numéro de délibération	Intitulé	Vote
40	Adhésion au service commun de restauration collective géré par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	A l'unanimité
41	Décision Modificative n°1	A la majorité des suffrages exprimés
42	Admission en non-valeur	A la majorité des suffrages exprimés
43	Attribution fonds de concours d'investissement par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	A l'unanimité
44	Reconduction d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps complet, pour la direction de l'éducation N1	A la majorité des suffrages exprimés
45	Reconduction d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps complet, pour la direction de l'éducation N2	A la majorité des suffrages exprimés
46	Création d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps complet, pour la direction de l'éducation N1	A la majorité des suffrages exprimés
47	Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale, contractuel, à temps non complet, pour le multi accueil	A la majorité des suffrages exprimés
48	Création d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps non complet, pour la direction de l'éducation N1	A la majorité des suffrages exprimés
49	Création d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps non complet, pour la direction de l'éducation N2	A la majorité des suffrages exprimés

Numéro de délibération	Intitulé	Vote
50	Création d'un poste d'adjoint administratif, contractuel, à temps complet, pour le service urbanisme	A la majorité des suffrages exprimés
51	Reconduction de postes d'adjoints d'animations, contractuels, pour les activités extrascolaires (accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires), pour les activités périscolaires (accueils pré et post scolaires, la pause méridienne) et pour l'accueil aux vacances scolaires a l'antenne jeunes et a la plaine du moulin à vent	A la majorité des suffrages exprimés
52	Reconduction de postes d'adjoints d'animations, contractuels, pour le renfort d'animateurs	A la majorité des suffrages exprimés
53	Reconduction de postes d'adjoints techniques, contractuels, pour l'entretien et le service de restauration dans les écoles et dans les accueils de loisirs	A la majorité des suffrages exprimés
54	Reconduction de postes d'adjoints techniques, contractuels, pour les remplacements exceptionnels	A la majorité des suffrages exprimés
55	Reconduction de postes d'adjoints administratifs, contractuels, pour les études surveillées	A la majorité des suffrages exprimés
56	Instauration du forfait mobilités durables	A l'unanimité
57	Mise a jour de la délibération fixant la mise en conformité règlementaire du régime indemnitaire de la commune de Cesson tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (rifseep) par l'instauration de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (ifse) et du complément indemnitaire annuel (cia) pour les filières : administrative, technique, animation et sociale	A la majorité des suffrages exprimés
58	Modification au tableau des effectifs	A la majorité des suffrages exprimés

(Les délibérations peuvent être consultées à la Direction Générale des Services de la commune).

Vu pour être affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cesson, le 07/07/2022